



Monsieur Fernand Etgen

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 18 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse concernant les règles sanitaires en place au niveau de l'éducation non formelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Georges Mischo
Député